Formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles destinée aux soldats de la paix en uniforme : efficacité et limites

Phoebe Donnelly, Sabrina Karim,
DeAnne Roark, and Muhibbur Rahman

JUILLET 2025

Résumé

L'exploitation et les atteintes sexuelles (EAS) commises par les soldats de la paix de l'ONU continuent de nuire à la légitimité et à l'efficacité de l'organisation. Même si tout le personnel de l'ONU déployé dans les opérations de paix doit nécessairement suivre la formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, peu de données existent sur sa réelle efficacité. Le présent rapport contient la première analyse quantitative jamais dressée sur l'efficacité de la formation EAS à partir des résultats d'une enquête initialement menée auprès de 4 278 militaires et policiers appartenant à douze institutions de sécurité issues de dix pays contributeurs de troupes et de police.

L'analyse révèle que la formation EAS a une incidence positive manifeste sur les comportements et les connaissances dans ce domaine. Le personnel qui a suivi une formation EAS préalable à son déploiement était nettement plus susceptible de percevoir ces abus comme une violation aux règles de son pays (85 % contre 67 % pour le personnel non formé), de comprendre leur gravité (85 % contre 68 %) et d'en rendre compte (80 % contre 57 %).

Cette analyse a également révélé que le déploiement des forces de l'ONU encourage le personnel à suivre d'autres formations liées au genre. Cette évolution au sein des contingents pourrait inciter les organisations militaires et policières à densifier les changements apportés à l'ensemble de leurs règles institutionnelles. Pour autant, même si la formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles est obligatoire avant le déploiement des forces, un grand nombre de soldats de la paix déployés ont déclaré ne jamais l'avoir suivie, les soldats de grade intermédiaire étant les moins susceptibles de suivre une telle formation.

Même si l'analyse quantitative montre que la formation EAS encourage les apprenants à identifier ces abus et à les signaler, il n'en demeure pas moins que cette formation ne révolutionne pas leurs comportements. Les entretiens et les ateliers organisés par des spécialistes de la formation ont pointé du doigt les lacunes des méthodes actuelles. Le cadre d'application qui se fonde sur le respect des normes en vigueur réduit souvent la formation à n'être qu'un exercice parmi tant d'autres dont il convient de s'acquitter. De surcroît, sa courte durée associée à sa portée générale risque de freiner l'assimilation des connaissances. Il se peut aussi que les formateurs manquent de connaissances dans ce domaine ou dans les problématiques liées au genre.

Les spécialistes de la formation ont souligné la nécessité que les formations EAS soient en phase avec le contexte et moins normatives. La formation EAS

Phoebe Donnelly est attachée principale de recherche et responsable du programme Femmes, paix et sécurité (FPS) à l'International Peace Institute (IPI). Sabrina Karim est professeure agrégée et directrice du Laboratoire sur le genre et les affaires de sécurité à l'Université Cornell. DeAnne Roark et Muhibbur Rahman sont chercheurs postdoctoraux au Laboratoire sur le genre et les affaires de sécurité à l'Université Cornell.

L'IPI remercie l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix du gouvernement canadien d'avoir financé ce projet.

Les auteurs remercient Emily Jackson et Sky Kunkel pour leurs travaux de recherche sur les données qui ont nourri cette publication. Leurs remerciements vont aussi au Bureau de déontologie et discipline des Nations Unies, au Service intégré de formation des Nations Unies, au Peace Operations Training Institute, au Centre International du Caire pour la Résolution des Conflits, le Maintien et la Consolidation de la Paix, à l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye et au Centre de formation pour le soutien de la paix pour avoir partagé leur expertise ainsi que pour leur implication sans faille dans la formation des soldats de la paix. Les auteurs remercient également Ivana Ferreira Costa, Aiko Holvikivi, LJ Kennealy et Roger Nilsson pour leurs commentaires. Enfin, les auteurs tiennent à remercier leurs collègues Olivia Parsons, Felix Romier, Albert Trithart, Jenna Russo, Chelsie Loveder et Janna Ray Solomon pour leur contribution à ce projet.

Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et pas nécessairement l'International Peace Institute (IPI).

doit également donner priorité à un changement comportemental et culturel au lieu d'appliquer purement et simplement les normes en vigueur en considérant les questions d'EAS comme une responsabilité collective et non individuelle. Plusieurs centres de formation régionaux sont déjà à l'avant-garde dans ce domaine en proposant des activités axées sur un apprentissage fondé sur des cas concrets, des discussions en petits groupes à partir d'exemples vernaculaires et d'une nouvelle forme d'encadrement.

Finalement, même si la formation EAS enregistre déjà des effets positifs manifestes sur les comportements et les connaissances acquises, il reste néanmoins nécessaire d'améliorer les méthodes de transmission du savoir et d'appliquer les exigences EAS à cette formation pour la rendre encore plus efficace et aboutir à un changement institutionnel durable.

Introduction

L'exploitation et les atteintes sexuelles (EAS) subies par les populations des pays hôtes et commises par le personnel de l'ONU constituent non seulement une violation des droits humains, mais portent aussi atteinte à la légitimité de l'ONU et à sa capacité à s'acquitter de ses mandats.[1] À ce titre, l'ONU a instauré une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles depuis 2003. Cette politique interdit toute forme de comportement sexuellement abusif ou qui relève de l'exploitation.[2] Bien que l'ONU ait strictement interdit ces pratiques, et malgré ses nombreux programmes et campagnes de sensibilisation et d'éradication du fléau, l'exploitation et les atteintes sexuelles commises par les soldats de la paix de l'ONU sont un problème récurrent.[3] En effet, près de 1 500 plaintes déposées contre des civils, des militaires et des policiers déployés par l'ONU ont été recensées depuis 2007, dont 100 en 2023 et 102 en 2024.[4]

Les formations actuelles font partie intégrante des efforts déployés par l'ONU pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.[5] Des formations sur l'exploitation et les atteintes sexuelles sont obligatoires pour tout le personnel de l'ONU déployé en opérations de paix. Les États membres n'ont cessé de prendre l'engagement de fournir les ressources nécessaires au bon déroulement de ces formations.[6] Cependant, peu de données sont disponibles sur leur réelle efficacité. Cela s'explique en partie par le fait que, comparées à d'autres types de formations au maintien de la paix, ces formations sont davantage axées sur l'évolution des comportements et des attitudes que sur l'acquisition de compétences sur le terrain ou de connaissances pratiques.

Ce rapport cherche à comprendre si les formations EAS dispensées avant le déploiement des forces armées et policières chargées du maintien de la paix de l'ONU sont véritablement efficaces. Le présent document a exploité les résultats d'une enquête menée auprès du personnel des forces de sécurité du monde entier pour déterminer si le fait de suivre une formation EAS dans le cadre de la formation de base préalable au déploiement de l'ONU renseigne les soldats de la paix sur les politiques en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles, si ces soldats perçoivent la gravité de tels abus et s'ils sont prêts à les signaler. Ce rapport explique aussi qu'il existe un lien entre l'amélioration du comportement des soldats et la formation EAS.

Même si les conclusions de l'enquête quantitative montrent que la formation EAS a des effets positifs sur les apprenants, des recherches préalables ont révélé que l'incidence des formations sur le maintien de la paix reste limitée. Pour comprendre ces limites et ce qui peut être amélioré dans la formation EAS au niveau des Nations Unies et dans chaque pays, les auteurs de ce rapport ont mis en place des entretiens semi-structurés, et organisé un atelier de recherche

1 Jasmine-Kim Westendorf, *Violating Peace: Sex, Aid, and Peacekeeping* (Cornell University Press, 2020).

2 La politique de tolérance zéro stipule qu'il est strictement interdit au personnel de l'ONU d'avoir des rapports sexuels avec des personnes mineures ou avec des bénéficiaires des pays hôtes, quel que soit le consentement perçu, en raison du déséquilibre de pouvoir inhérent entre le personnel de l'ONU et la population locale. UN Secrétariat, *Secretary-General's Bulletin: Special Measures for Protection from Sexual Exploitation and Sexual Abuse*, UN Doc. ST/SGB/2003/13, October 9, 2003.

3 ONU, Maintien de la paix, « Normes de conduite » disponible sur cette page : https://conduct.unmissions.org/sites/default/files/report_of_the_secretary-general_on_special_measures_for_protection_from_sexual_exploitation_and_abuse_a79789_fr.pdf; Secrétariat de l'ONU, *Rapport du Secrétaire général sur les Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles* Doc ONU. A/79/789, 17 février 2025.

4 Nations Unies, « Exploitation et atteintes sexuelles » disponible sur cette page : https://conduct.unmissions.org/fr/exploitation-et-atteintes-sexuelles.

5 Aiko Holvikivi, *Fixing Gender: The Paradoxical Politics of Training Peacekeepers* (Oxford University Press, 2024), p. xi.

6 Federal Ministry of Defence of Germany, "Peacekeeping Ministerial: New Commitments to Strengthen Peacekeeping Operations," press release, May 14, 2025 https://www.bmvg.de/en/peacekeeping-ministerial-2025-new-commitments-5940746. Le nouveau Groupe de pays pour la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (Preventing Sexual Exploitation and Abuse (PSEA) Group of Friends), dirigé par la Suède et composé de vingt-cinq membres, se consacre également au renforcement de la formation à la prévention de l'EAS.

dans ce domaine. Ils ont également analysé certaines des stratégies employées par les centres régionaux de formation au maintien de la paix pour renforcer l'efficacité de ces formations EAS.

Le présent document traite principalement de l'EAS plutôt que du harcèlement sexuel ou toute autre forme de violence sexiste. Cela est dû en partie au fait que les politiques onusiennes exigent clairement que tous les soldats de la paix (y compris le personnel en uniforme) suivent une formation en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles.[7] En outre, au cours des dernières décennies, l'ONU a instauré toute une série de politiques, de mécanismes de prévention et de réponses à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans l'ensemble de ses institutions. La politique de l'ONU a récemment pris en compte d'autres formes d'abus comme le harcèlement sexuel.[8] Cela étant, le présent document analyse aussi les conclusions et les bonnes pratiques observées face à la violence sexiste au sens large (dont l'EAS est une sous-catégorie). Il s'efforce en fait de faire le lien entre la formation et les propos tenus sur l'EAS et des discours plus généraux sur le harcèlement sexuel et la violence sexiste, comme les articles précédents de l'International Peace Institute (IPI) l'ont suggéré.[9]

Formation EAS destinée aux soldats de la paix en uniforme

Les soldats de la paix ont à leur disposition quantité de supports différents pour se former et mieux appréhender l'EAS. Ils peuvent suivre des cours classiques et obligatoires ou s'auto-former.

Encadré 1. Principales définitions

Exploitation et atteintes sexuelles (EAS) : Modules de formation de base préalable au déploiement (CPTM) sur l'exploitation et les atteintes sexuelles ont été élaborés à l'issue d'une circulaire du Secrétaire général sur les dispositions spéciales à prendre pour prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles. Selon cette circulaire, l'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. On entend par « abus sexuel » toute atteinte sexuelle commise avec force, contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, la menace d'une telle atteinte constituant aussi l'abus sexuel.[10]

Harcèlement sexuel : Selon la définition des Nations Unies : « le harcèlement s'entend de tout comportement malvenu, dont on peut raisonnablement penser qu'il est choquant ou humiliant pour autrui ou qu'il peut être perçu comme tel, lorsqu'il entrave la bonne marche du service ou crée un climat de travail intimidant, hostile ou offensant ».[11]

Violence liée au genre (VLG) : ONU Femmes définit la VLG ainsi : « la violence liée au genre est un terme générique qui sert à désigner tout acte préjudiciable commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les rôles différents des hommes et des femmes que leur attribue la société. La nature et l'étendue des types particuliers de VLG varient selon les cultures, les pays et les régions. On peut citer comme exemples la violence sexuelle, y compris l'exploitation ou l'abus sexuels et la prostitution forcée, la violence conjugale, la traite, le mariage forcé ou précoce, les pratiques traditionnelles préjudiciables comme la mutilation des organes génitaux féminins, les meurtres d'honneur et l'héritage des veuves ».[12]

7 Assemblée générale de l'ONU, Projet révisé de modèle de mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et [l'État participant] fournissant des ressources à une [opération de maintien de la paix des Nations Unies] https://docs.un.org/fr/a/61/494, le 3 octobre 2006.

8 Phoebe Donnelly, Dyan Mazurana et Evyn Papworth, « Casques bleus : Enquête sur les abus sexuels dans les contingents » International Peace Institute, avril 2022 ; Phoebe Donnelly et Evyn Papworth, « Établissement de liens entre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels commis dans le cadre d'opérations de paix de l'ONU » International Peace Institute, décembre 2024.

9 Donnelly and Papworth, "Connecting Sexual Exploitation and Abuse and Sexual Harassment."

10 https://docs.un.org/fr/st/SGB/2003/13.

11 Secrétariat de l'ONU. Circulaire du Secrétaire général : lutte contre la discrimination, le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et l'abus d'autorité. https://digitallibrary.un.org/record/3827518?v=pdf, le 10 septembre 2019.

12 ONU Femmes. « Le Glossaire du Centre de Formation d'ONU Femmes » disponible sur cette page : https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=36&mode=letter&hook=G&sortkey=&sortorder=&fullsearch=0&page=-1.

Violences sexuelles liées aux conflits (VSLC) : Les Nations Unies définissent les VSLC comme « le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse forcée, l'avortement forcé, la stérilisation forcée, le mariage forcé, ainsi que toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable, perpétrés contre des femmes, des hommes, des filles ou des garçons, et ayant un lien direct ou indirect avec un conflit. Ce lien peut tenir au profil de l'auteur, qui est souvent rattaché à un groupe armé, étatique ou non, entités terroristes comprises ; au profil de la victime, qui souvent appartient ou est soupçonnée d'appartenir à une minorité politique, ethnique ou religieuse, ou est prise pour cible en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, réelle ou supposée ; au climat d'impunité qui accompagne souvent l'effondrement de l'État, les répercussions transfrontières comme les déplacements de populations ou la traite des personnes ou les violations d'accords de cessez-le-feu. Cette expression inclut également la traite des personnes à des fins de violences sexuelles ou d'exploitation sexuelle lorsque ces faits surviennent en temps de conflit ».[13]

Conformément aux modules de formation de base préalables au déploiement (CPTM), tout personnel civil et en uniforme, quel que soit son grade ou son niveau de responsabilité, est tenu de suivre une formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles avant d'être déployé en opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Pour le personnel en uniforme, la responsabilité de la mise en oeuvre du CPTM incombe aux pays contributeurs de troupes et de police (PCT/PCP). Ce sont généralement les instituts nationaux de formation qui dispensent ces formations. Les PCT et PCP peuvent étoffer le CPTM avec leurs propres formations, mais doivent nécessairement y intégrer les formations obligatoires. Les pays contributeurs de troupes et de police sont tenus de fournir à l'ONU une certification attestant que tout leur personnel en uniforme a bien suivi la formation préalable au déploiement.[14]

> Tout le personnel civil et en uniforme, quel que soit son grade et son niveau de responsabilité, est tenu de suivre une formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles avant d'être déployé en opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

La formation EAS est l'un des trente-quatre cours dispensés dans le CPTM. Elle dure au moins quarante-cinq minutes, selon la norme en vigueur. Même s'il en existe un en particulier qui porte essentiellement sur l'EAS, d'autres cours du CPTM abordent certains des thèmes essentiels à la compréhension du sujet, notamment la déontologie et la discipline, les valeurs et comportements inhérents aux Nations Unies, les Femmes, paix et sécurité (FPS) et les violences sexuelles liées aux conflits (VSLC).

Une fois arrivé sur le terrain, le personnel en uniforme suit également une première formation EAS propre à sa mission. Cela fait partie d'une formation initiale plus complète que dispense l'équipe Déontologie et discipline de la mission sur le terrain. Y sont présentés les responsabilités individuelles et le mandat de l'équipe Déontologie et discipline, l'obligation de signaler les agissements condamnables, la procédure permettant de les signaler, les procédures disciplinaires et administratives, ainsi que les droits et responsabilités du personnel de maintien de la paix.[15] Qu'il s'agisse de formations préalables au déploiement ou en continu, la prestation et la façon dont une telle formation est prise au sérieux peuvent varier en fonction du contexte, de l'encadrement, des ressources d'un pays ou d'une opération de paix en particulier.

Il existe également un cours en ligne sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles qui est obligatoire pour tout le personnel, militaire et civil.[16] Aux dires d'un spécialiste de la formation EAS de l'ONU, ce cours est très court et sert de solution provisoire au cas où, pour une raison ou pour une autre, les apprenants auraient manqué la

13 Conseil de sécurité de l'ONU, Violences sexuelles liées aux conflits : rapport du Secrétaire général, ONU. https://docs.un.org/fr/S/2019/280, le 29 mars 2019.UN Department of Peace Operations (DPO) and Department of Operational Support (DOS), "Policy: Operational Readiness Preparation," April 1 2024.

14 UN Department of Peace Operations (DPO) and Department of Operational Support (DOS), "Policy: Operational Readiness Preparation," April 1 2024.

15 Nations Unies, Formation « Combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles », disponible sur cette page : https://www.un.org/preventing-sexual-exploitation-and-abuse/fr/content/training.

16 Idem.

formation EAS préalable au déploiement ou la formation initiale de leur mission.[17]

Outre ces formations obligatoires sur les questions de genre, les soldats de la paix peuvent également s'auto-former sur le sujet, ou bien au cours de leurs missions, ils peuvent obtenir une formation complémentaire. Par exemple, le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes a élaboré avec le Groupe de travail du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), l'Organisation internationale pour la migration (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) un module de formation sur les droits des victime, à l'intention du personnel des Nations Unies.[18]

Parfois, ce sont les centres de formation régionaux qui dispensent la formation préalable au déploiement plutôt que les instituts de formation nationaux. Pour certains pays contributeurs de troupes et de police (PCT/PCP), les centres de formation régionaux dispensent l'intégralité du CPTM alors que d'autres dispensent des cours facultatifs. Dans de nombreux cas, les centres de formation demandent aux PCT/PCP de désigner des personnes quand ils ont besoin de dispenser des cours spécifiques. Ainsi, le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix dispense un cours de deux semaines sur l'exploitation et les atteintes sexuelles comprenant des modules sur l'EAS mis en contexte, les perspectives, les réponses et défis, le rôle de la culture, la reconnaissance des victimes et les poursuites judiciaires intentées contre les auteurs de tels actes, la santé génésique et les mesures d'accompagnement psychosocial. Le présent rapport accorde une large place aux types de formations sur l'exploitation et les atteintes sexuelles dispensées dans les centres de formation régionaux.

Données quantitatives sur l'efficacité de la formation EAS

Bien que les soldats de la paix de l'ONU suivent à plusieurs reprises une formation EAS avant et pendant le déploiement, l'efficacité de ces formations, de même que leur incidence sur le comportement des soldats de la paix à l'égard de ces questions, reste à prouver. Selon les auteurs, cette étude quantitative est la première à déterminer si la formation EAS influence le comportement des soldats de la paix. Elle s'appuie sur des données tirées d'une enquête menée par le laboratoire Genre et Secteur de la sécurité (Lab GSS) en utilisant la méthodologie MOWIP qui mesure les débouchés offerts aux femmes dans les opérations de paix.[19]

Le Lab GSS a collecté deux lots de données issues de l'enquête menée auprès de 4 278 militaires et policiers rattachés à douze institutions de sécurité issues de dix pays contributeurs aux opérations de paix de l'ONU.[20] Les données ont été recueillies par échantillonnage raisonné afin que les résultats obtenus reflètent dans une large mesure l'ensemble de la population composant chaque force de sécurité de l'échantillon et ne favorise pas une armée, une unité de police ou une affectation en particulier. De plus, le personnel interrogé dans chaque armée ou unité est globalement représentatif du personnel de chaque service. Parmi les personnes interrogées, 38 % (1 506) étaient des femmes et 62 % (2 490) des hommes (voir les données démographiques sur le sexe dans la Figure 1 des Annexes 1 et 2). Dans l'enquête, trois questions ont été posées aux personnes interrogées sur un cas d'EAS bien précis : un homme ou une femme de leur équipe ont des relations sexuelles avec un garçon ou une fille de la région (voir

17 Courriel d'un spécialiste de la formation, le 3 juin 2025.

18 Nations Unies, « Module de formation pour l'ensemble du système des Nations Unies » disponible sur : https://www.un.org/fr/victims-rights-first/training-module

19 Pour mieux connaître la méthodologie MOWIP et les résultats du sondage, voir l'Annexe 2.

20 Les dix pays où les enquêtes MOWIP ont été menées sont le Cambodge, le Bangladesh, le Ghana, la Jordanie, le Libéria, la Norvège, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Uruguay et la Zambie.

Encadré 2). On a ensuite demandé aux personnes interrogées si de tels comportements allaient à l'encontre des principes instaurés par leur force de sécurité nationale, dans quelle mesure elles les qualifiaient de graves et si elles étaient prêtes à les signaler.

Trois grandes conclusions ont été tirées des données quantitatives et de l'analyse. Premièrement, les soldats de la paix qui ont participé à une formation EAS préalable au déploiement étaient plus susceptibles de savoir que ce comportement allait à l'encontre de leur politique nationale, le jugeaient grave et affirmaient qu'ils dénonceraient un collègue pour exploitation et atteintes sexuelles.[21] Elles révèlent notamment que 85 % des personnes qui ont suivi la formation EAS ont déclaré que ce comportement allait à l'encontre de leurs politiques nationales, contre 67 % des soldats de la paix qui n'ont pas suivi cette formation (voir Figure 1). Des pourcentages très similaires à ceux des personnes interrogées qui ont déclaré prendre les cas d'EAS au sérieux voire très au sérieux (voir Figure 2). Les pourcentages ont clairement montré que les personnes qui ont suivi une formation EAS sont plus disposées à signaler un abus que celles qui ne l'ont pas suivie. Parmi les soldats de la paix déployés qui ont répondu à l'enquête, 80 % de ceux qui ont suivi une formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles ont déclaré être prêts à dénoncer le responsable d'un abus, contre 57 % des soldats de la paix qui n'ont pas suivi la formation (voir Figure 3). Ce constat sur le signalement vient peut-être du fait que les modules CPTM encouragent fortement à rendre compte de tout comportement abusif dans ce domaine.[22] Même si cette analyse ne prouve pas que chaque membre du personnel a changé de comportement, elle démontre néanmoins que la formation EAS préalable au déploiement a eu une répercussion positive sur leurs connaissances et leur attitude vis-à-vis de l'EAS. Deuxièmement, le déploiement des forces de l'ONU a augmenté la probabilité que le personnel suive une formation liée aux questions de genre, notamment une formation sur le harcèlement institutionnel, une sur le genre destinée aux commandements ou autorités et une autre plus spécialisée (par exemple, sur les violences sexuelles liées aux conflits).[23] En plus de dispenser une formation classique sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, les missions de maintien de la paix de l'ONU permettent aussi au personnel d'en suivre d'autres qu'il n'aurait probablement jamais suivi. Ce constat s'inscrit pleinement dans l'idée selon laquelle les missions de maintien de la paix renforcent les capacités du personnel en uniforme des PCT/PCP. Des travaux de recherche montrent que la participation aux opérations de maintien de la paix de l'ONU peut bénéficier aux institutions de sécurité nationale des pays contributeurs de troupes et de police d'un point de vue économique, politique, sécuritaire, normatif et institutionnel.[24] La formation EAS et les autres formations liées au genre pourraient faire partie des avantages professionnels que peuvent tirer les membres d'une force déployés en mission de maintien de la paix onusienne grâce aux actions de sensibilisation à la violence basée sur le genre (y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles) au sein des forces armées et de police nationales. Pourtant, un point négatif ressort. Même si le personnel est obligé de suivre une formation EAS préalable au déploiement, une grande proportion du personnel déployé en opération de paix a déclaré ne pas avoir suivi une telle formation (voir Figure 13 et Figure 1 de l'Annexe 1). Le personnel de grade intermédiaire est le moins susceptible d'avoir été formé en EAS. Ce

Les soldats de la paix qui ont participé à une formation EAS préalable au déploiement étaient plus susceptibles de savoir que ce comportement allait à l'encontre de leur politique nationale, qualifiait ce comportement de grave et affirmaient qu'ils dénonceraient un collègue pour exploitation et atteintes sexuelles.

21 Voir les Figures 1 à 5 de l'Annexe 4 pour la première série de résultats des modèles de régression logistique.

22 La leçon 3.3 du module CPTM des Nations Unies sur l'exploitation et les atteintes sexuelles (EAS) contient un chapitre important décrivant les procédures de signalement. Cette leçon stipule que le personnel « doit toujours signaler immédiatement l'EAS à l'ONU » et explique les mécanismes de signalement appropriés, notamment où, comment et à qui signaler les plaintes liées à l'EAS. Département des opérations de paix et Département de l'appui aux missions des Nations Unies (DOP/DAM), « Matériel de formation de base préalable au déploiement : Module 3, Leçon 3.3 : Déontologie et discipline », 2017.

23 Le constat selon lequel le déploiement augmente l'accès du personnel aux formations sur le genre est illustré par les statistiques des Figures 7 à 12 de l'Annexe 1 et corroboré par les résultats modélisés des Encadrés 6 à 9 de l'Annexe 4.

24 Alex J. Bellamy and Paul D. Williams, "Broadening the Base of United Nations Troop- and Police-Contributing Countries," International Peace Institute, August 2012.

point est important car des travaux de recherche ont révélé que les officiers de grade intermédiaire jouent un rôle fondamental dans l'élaboration des normes militaires.[25] Sur le plan régional, les soldats de la paix des pays européens étaient les moins enclins à déclarer avoir suivi une formation EAS avant leur déploiement, tandis que ceux d'Afrique de l'Ouest répondaient plus souvent en avoir suivi une. Les forces de police étaient également moins susceptibles que les militaires de déclarer avoir suivi une formation EAS avant leur déploiement. Dans certains cas, les répondants peuvent avoir reçu la formation sans trop s'en souvenir, car de nombreux membres du personnel la considèrent comme faisant partie intégrante d'une série de tâches obligatoires à accomplir, comme l'explique le chapitre suivant.

Les conclusions de l'analyse quantitative présentent plusieurs failles. Tout d'abord, les enquêtes n'ont pas été menées sur la durée, il est donc possible que des individus aient déjà exprimé leurs convictions à propos de l'EAS avant même de suivre la formation. En d'autres termes, il n'est pas possible de conclure que la formation soit le seul facteur de changement des points de vue rapportés à l'égard de l'EAS. Toutefois, les grands principes issus de l'ensemble des données indiquent qu'il existe une forte corrélation entre le fait d'avoir suivi la formation et un changement d'opinion à l'égard de l'EAS, surtout quand il s'agit de signaler des abus. Ensuite, les questions sur l'EAS reposent sur l'auto-déclaration des répondants. Il est possible qu'un participant indique qu'il serait disposé à signaler un abus dans ce domaine, mais qu'il ne le ferait pas réellement s'il en avait l'occasion. Malgré ces quelques réserves, les statistiques révèlent des tendances sur l'ensemble de l'échantillon principal. Selon les auteurs, il existe un lien manifeste entre la formation EAS et le changement de croyances dans ce domaine.

Encadré 2. Questions de l'enquête MOWIP

Tolérance envers l'EAS
Scénario fictif : Un homme/une femme de votre équipe a une relation sexuelle avec une fille/un garçon mineur·e de la région. Bien que les relations sexuelles avec des civils locaux ne soient pas autorisées par l'ONU, nous voulons connaître VOTRE AVIS sur ce comportement.[26]

- Ce comportement serait-il considéré comme une violation de la politique officielle de vos FORCES ARMÉES/DE POLICE [PAYS] ?
- Dans quelle mesure considérez-VOUS que ce comportement est grave ?
- Dans quelle mesure pourriez-vous dénoncer un membre de vos FORCES ARMÉES/DE POLICE [PAYS] qui aurait agi de la sorte ?

Formation sur les questions de genre
Avez-vous suivi l'une des formations suivantes sur les questions de genre lors de la FORMATION PRÉALABLE AU DÉPLOIEMENT avant une opération de paix de l'ONU ?

Plusieurs choix sont possibles :

a. Formation sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EAS)
b. Formation générale sur les questions de genre
c. Formation sur les questions de genre destinée aux commandements ou autorités
d. Formation spécialisée sur les questions de genre, comme la prévention de la violence sexuelle ou la protection des civils

25 Elisabeth Jean Wood and Nathaniel Toppleberg, "The Persistence of Sexual Assault within the US Military," *Journal of Peace Research* 54, no. 5 (2017); Anne G. Sadler et al., "The Impact of Leadership on Sexual Harassment and Assault in the Military," M*ilitary Psychology* 30, no. 1 (2018).

26 Le scénario fictif décrit dans l'enquête MOWIP interroge les répondants sur un type très particulier d'EAS (relations sexuelles avec une fille/un garçon mineur·e de la région), qui constituerait non seulement une violation de la politique de l'ONU, mais vraisemblablement un délit pour toute personne de n'importe quel pays, étant donné l'âge légal du consentement (sexuel) – l'âge minimum auquel une personne est considérée comme légalement compétente pour consentir à des actes sexuels. L'enquête a été précisément conçue pour présenter la forme la plus grave d'EAS (impliquant non seulement un membre de la population de l'État hôte, mais aussi un ou une mineur·e) ; les auteurs sont partis du postulat suivant : si les répondants sont disposés à tolérer la gravité d'un tel délit, alors ils seront plus susceptibles de tolérer d'autres formes d'EAS qui ne constituent pas un délit aussi grave pour la loi.

Figure 1. Ce comportement serait-il perçu comme une violation de la politique officielle par vos forces armées/de police ?

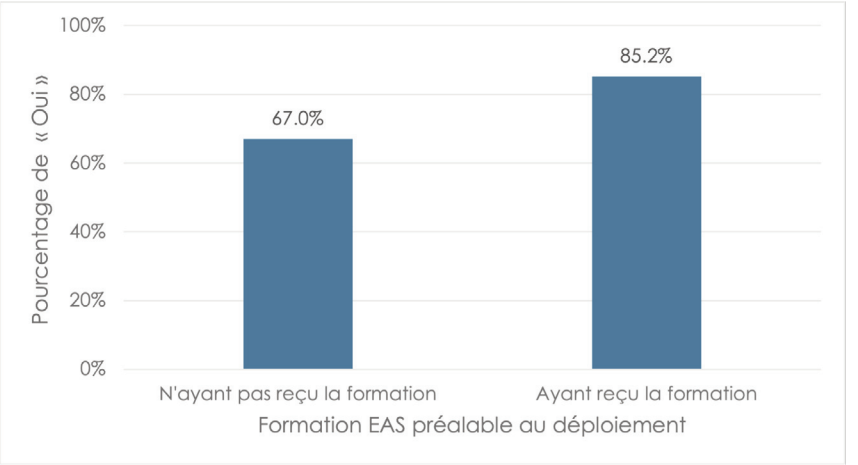

Figure 2. Dans quelle mesure considérez-vous que ce comportement est grave ?

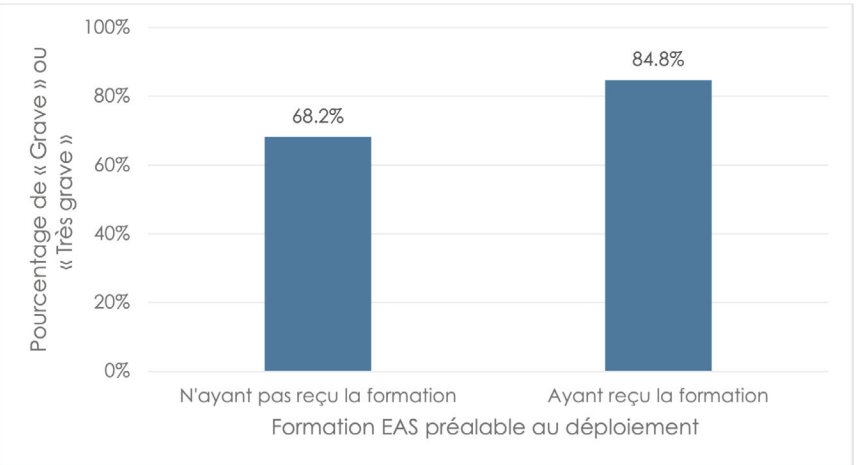

Figure 3. Dans quelle mesure pourriez-vous dénoncer les agissements d'un membre de vos forces armées ou de police ?

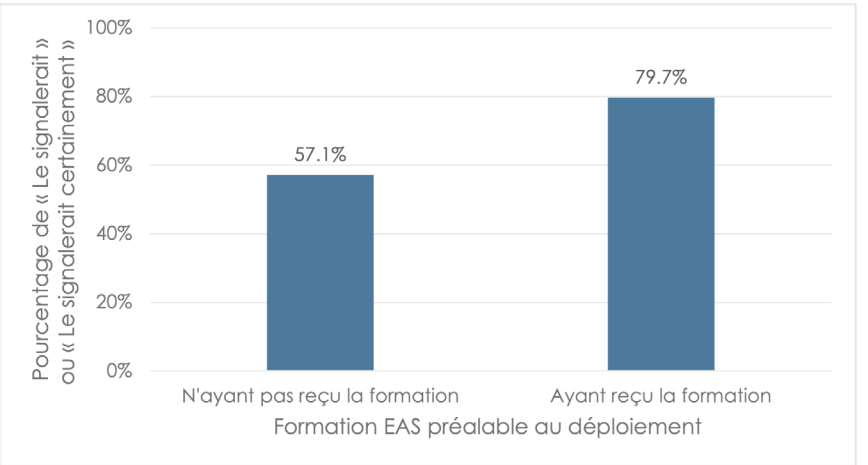

Encadré 3. Nouveaux modules de formation de base préalable au déploiement (CPTM)

En février 2025, l'ONU a publié une nouvelle version des modules de CPTM dont la dernière révision datait de 2017. Le cours sur l'EAS a vu son contenu légèrement modifié. Comme dans la version précédente, ce cours comprend une introduction à la problématique et l'ensemble des consignes de formation pour les formateurs, un document résumant les principaux concepts, et un support de cours destiné à l'apprentissage contenant des activités et des évaluations. La durée d'un cours est de minimum quarante-cinq minutes. L'une des activités d'apprentissage interactif est obligatoire, mais les autres restent facultatives. L'apprentissage s'articule autour d'activités en petits groupes et de discussions axées sur l'amélioration de la compréhension des grands principes de l'EAS. Il est demandé aux apprenants de citer des cas d'EAS qui « peuvent survenir dans leur pays d'origine ou pendant des missions de maintien de la paix ».[27] Une autre activité consiste à fournir des études de cas et à demander aux participants de les analyser.

Le CPTM souligne que l'exploitation et les atteintes sexuelles sont interdites pour tout le personnel civil et militaire. Il énumère tous les rôles auxquels s'appliquent les normes de déontologie des Nations Unies, pour éviter une éventuelle confusion entre les différentes juridictions onusiennes en vigueur pour les contingents et le personnel civil de l'ONU. Plus précisément, le personnel de l'ONU est soumis aux procédures disciplinaires de l'ONU, alors que les forces armées et de police déployées par les pays PCT/PCP, dans le cadre de la coopération technique, sont employées par leurs gouvernements nationaux respectifs, mais sont tenues de se soumettre aux normes de conduite de l'ONU.[28] Le CPTM insiste aussi sur le message suivant : « Les normes de déontologie de l'ONU prévalent et s'appliquent à tous les agents du maintien de la paix de l'ONU ».[29] Comme dans la version précédente, il souligne que même si la prostitution est légale dans le pays où est déployée la mission de maintien de la paix ou dans d'autres pays, les soldats de la paix « doivent se conformer à l'application stricte des normes de déontologie de l'ONU qui interdisent les relations sexuelles avec les prostituées ».[30] De surcroît, le CPTM précise que l'EAS exige une « forte discipline personnelle », insistant ainsi sur le fait que la prévention de l'EAS est une responsabilité individuelle.[31]

Savoir si l'ONU décourage fortement ou interdit un comportement peut prêter à confusion. La formation souligne que « certains comportements sont déconseillés en raison du déséquilibre de pouvoir entre le personnel de l'ONU et les communautés locales ». Elle ne précise pas pour autant les types de comportement à proscrire et s'ils relèvent de l'exploitation et des atteintes sexuelles.[32]

Les difficultés de la formation EAS

Même si l'analyse quantitative montre que la formation EAS a amélioré les connaissances EAS des apprenants et leur faculté à signaler des abus, elle ne démontre pas clairement que cette formation permette de bouleverser les comportements. Le rapport de 2025 du Secrétaire général sur la prévention face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles stipule qu'« on constate également un recours excessif à des séances de formation ponctuelles sur les engagements pris en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et de nombreuses entités utilisent encore essentiellement des modules de formation obligatoire en ligne. De telles formations ne devraient pas être utilisées comme principal outil de prévention ».[33] Ce chapitre commente les limites et axes d'amélioration des formations EAS destinées aux soldats de la paix de l'ONU.[34]

27 ONU. DPO / DAM, « Matériel de formation de base préalable au déploiement : Module 3, Leçon 3.3 », p. 2.

28 https://docs.un.org/fr/a/61/494.

29 ONU. DPO / DAM, Matériel de formation de base préalable au déploiement : Module 3, Leçon 3.3 », p. 9.

30 Idem, p. 11.

31 Idem, pp. 5, 28.

32 Idem, p. 12.

33 https://docs.un.org/fr/A/79/789.

34 Pour plus d'informations sur les meilleures pratiques, voir : Karin Carlsson and Mia Schöb, "More Than a Mandate? Making Gender Training in Security Institutions Matter," DCAF, June 2025.

Les limites du CPTM

L'un des défauts inhérents aux modules du CPTM est la quantité de matières abordées en peu de temps et le fait de ne pas savoir clairement ce que les soldats de la paix retiennent de la formation avant leur déploiement en mission. C'est particulièrement problématique au vu du laps de temps qui peut s'écouler entre la formation pré-déploiement et le véritable déploiement des participants.[35] Les soldats de la paix peuvent également manquer de temps pour suivre des formations supplémentaires liées à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Aux dires d'un spécialiste de la formation, lorsque les soldats de la paix se rendent dans un centre de formation, ils « sont censés suivre de nombreuses formations obligatoires, ce qui leur laisse peu de temps pour une formation facultative ou complémentaire ».[36] Il en résulte des carences en matière de connaissances EAS et d'autres questions liées au genre. Un représentant de l'Institut de formation aux opérations de paix (POTI) a remarqué que lorsqu'il demande aux soldats de la paix sur quels sujets ils ont besoin d'être le plus informés, ils mentionnent souvent les questions de genre ainsi que les Femmes, paix et sécurité (FPS).[37]

En outre, les PCT/PCP consacrent une quantité d'heures et de ressources différente à la formation de leur personnel avant son déploiement. À titre d'exemple, un responsable de l'ONU a comparé le Royaume-Uni, où le personnel militaire bénéficie de six mois de formation supplémentaire avant d'être déployé, à d'autres pays de la coopération au développement (PCT/PCP) qui ne consacrent que deux jours à la formation préalable au déploiement.[38]

Étant donné que l'EAS n'est qu'une infime partie du CPTM, le formateur ne possède pas toujours l'expertise nécessaire dans ce domaine ou ne maîtrise pas les bonnes méthodes quand il forme aux questions de genre. L'ONU a créé un module de « Formation des formateurs » qui décrit en détail la manière de dispenser les modules du CPTM. Mais la rotation des formateurs est importante et ils sont confrontés aux mêmes restrictions en matière de temps et de ressources que les apprenants.[39] Il arrive que certains formateurs eux-mêmes soient en quête d'une formation supplémentaire sur des sujets comme l'EAS afin de se mettre à niveau avant d'enseigner à leur tour ces thématiques.[40] Si les formateurs manquent d'expertise dans ce domaine, ils risquent de mal cerner la gravité de la problématique.

> Plutôt que d'être uniquement prescriptives, ces formations pourraient se concentrer davantage sur le comportement et l'instauration d'une culture de prévention.

Que ce soit d'ordre général ou au sein même du CPTM, les défis que rencontre la formation à l'exploitation et aux atteintes sexuelles réside dans son caractère prescriptif. Les institutions militaires peuvent dispenser une formation EAS principalement pour satisfaire aux exigences de l'ONU en évitant toute responsabilité.[41] En cas d'abus, ces institutions peuvent argumenter qu'elles ont bien dispensé la formation adéquate et qu'elles ne sont donc pas responsables. Dans son rapport annuel sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, le Secrétaire général a fait observer que la formation sur la prévention « était axée sur la conformité et revêt un caractère prescriptif. Bien qu'une telle formation puisse être utile, il serait plus efficace d'adopter une stratégie globale en matière de renforcement des capacités ».[42] Au lieu d'être uniquement prescriptives, ces formations pourraient se concentrer davantage sur le changement de comportement et l'instauration d'une culture de prévention.[43]

35 Idem.

36 Entretien avec un spécialiste de la formation, janvier 2025.

37 Idem.

38 ONU. Centre de ressources sur le maintien de la paix, « Matériel de formation spécialisé sur la formation des formateurs ».

39 Idem.

40 Entretien avec un spécialiste de la formation, janvier 2025.

41 Entretien avec un formateur militaire, janvier 2025 ; entretien avec un conseiller genre en uniforme, février 2025.

42 https://docs.un.org/fr/A/79/789.

43 Au sein de l'ONU, il est de plus en plus admis qu'il est nécessaire de s'appuyer sur les connaissances issues des sciences comportementales. Par exemple, Les « 5 axes de changement » de UN 2.0 Quintet of Change se concentrent sur le renforcement des capacités en sciences comportementales comme moyen de provoquer un changement positif et une mise en oeuvre plus efficace des Objectifs de développement durable (ODD). United Nations, "UN 2.0 Quintet of Change," disponible sur cette page : https://un-two-zero.network/.

Importance de l'adaptation au contexte et de la mise en pratique

L'une des singularités de la formation EAS comparée aux autres types de formation du CPTM (par exemple, le fonctionnement des missions de maintien de la paix) est qu'en plus de vouloir former les soldats de la paix aux politiques de l'ONU, elle cherche plus largement à modifier leurs comportements. Dans son étude sur la formation liée au genre à l'ONU, Aiko Holvikivi explique le point suivant : « se voir présenter des connaissances techniques équivaut à rencontrer un arbre sur son chemin. Comprendre l'importance de la présence d'un arbre sur son chemin est une chose, changer de trajectoire pour éviter une collision en est une autre ».[44] En outre, la formation sur les questions liées au genre (y compris la violence sexiste, dont l'EAS est une sous-catégorie) touche la sphère intime et reste un sujet délicat. Ces formations pourraient donc avoir besoin d'adopter des méthodes différentes de celles qui traitent d'autres sujets. Par exemple, Dean Laplonge fait observer le point suivant :

> Il est peu probable qu'une formation aboutie et approfondie sur les questions de genre puisse être obtenue à l'issue d'un simple atelier en présentiel. Cela exige aussi une démarche qui favorise la réflexion et qui invite les participants à analyser les choix possibles de comportements à adopter en matière de genre.[45]

Pour comprendre la dynamique qui peut conduire à l'EAS, comment ces abus peuvent se produire et le comportement à adopter pour les contrer, les soldats de la paix doivent être capables de remettre dans son contexte ce qu'ils apprennent dans le CPTM. Dans une étude sur la formation au genre, Karin Carlsson et Mia Schöb expliquent : « Les participants doivent savoir pourquoi ils suivent une telle formation et comment ils devront mettre en pratique leurs connaissances dans leur environnement professionnel ».[46] Le module « Formation des formateurs » du programme CPTM souligne l'importance de pouvoir mettre en pratique les connaissances acquises.[47] La capacité à contextualiser les formations EAS est particulièrement importante compte tenu de la complexité et de la sensibilité du sujet.[48]

Les formateurs militaires ont expliqué de quelle façon ils souhaitaient rendre les formations EAS aussi adaptées que possible au contexte où interviennent les soldats de la paix. Un conseiller militaire a expliqué : « La question la plus importante lors des échanges qui ont lieu pendant les formations est : « Qu'est-ce que cela implique pour nous ? »[49] Il a ajouté qu'il commence toujours sa formation en abordant la norme de conduite nationale car « il est plus facile de parler de votre propre environnement de travail, cela attire l'attention des apprenants ».[50] Un formateur d'une autre armée a expliqué qu'il était important de commencer par définir ce qu'est la déontologie en présence des participants et d'en discuter, car ils risquent de ne se souvenir que de deux ou trois notions à l'issue d'une formation sur les valeurs fondamentales.[51]

Il est également crucial de contextualiser la terminologie employée en matière d'EAS. Après avoir analysé des formations EAS, Emily Elderfield et Ellie Kemp expliquent comment les personnes « parlent de sexe et d'abus sexuels de différentes manières selon les cultures, les contextes et même les groupes au sein d'une même communauté ».[52] Des termes tels que « viol », « sexe », « protection » et « vulnérabilité » peuvent être interprétés

44 Holvikivi, Fixing Gender: The Paradoxical Politics of Training Peacekeepers, 65.

45 Dean Laplonge, "The Absence of Masculinity in Gender Training for UN Peacekeepers," Peace Review 27, no. 1 (2015). Le rôle de l'auto-critique dans la formation liée au genre est également abordé ici : Carlsson and Schöb, "More Than a Mandate?" p. 17.

46 Carlsson and Schöb, "More Than a Mandate?" p. 19

47 ONU. Centre de ressources sur le maintien de la paix, « Matériel de formation spécialisé sur la formation des formateurs ».

48 La question de la nécessité d'un enseignement propre au contexte est abordée dans les ressources pédagogiques suivantes : Security Sector Reform Working Group (SSRWG) et Education Development Working Group (EDWG), Enseigner le genre dans les armées : un manuel (Genève : DCAF et Consortium du Partenariat pour la paix, 2016).

49 Entretien avec un formateur militaire, novembre 2024.

50 Idem.

51 Entretien avec un formateur militaire, novembre 2024.

52 Emily Elderfield and Ellie Kemp, "'We Don't Have a Word for That:'" Issues in Translating PSEA Communication," in Sexual Exploitation and Abuse in Peacekeeping and Aid: Critiquing the Past, Plotting the Future, Jasmine Kim-Westendorf and Elliot Dolan-Evans, eds. (Bristol University Press: 2024), p. 175.

53 Idem.

différemment selon les langues et les cultures.[53]

En outre, les termes associés à l'EAS ne sont pas toujours clairement définis ni expliqués. Un conseiller militaire travaillant sur l'exploitation et les atteintes sexuelles a noté que beaucoup de ses collègues ne perçoivent pas la différence entre « exploitation sexuelle », « atteintes sexuelles » et « harcèlement sexuel », ces différents termes ayant été mal définis lors de leur formation.[54]

> La formation EAS a tendance à se concentrer sur les exemples les plus extrêmes d'EAS au lieu d'aborder des cas de figure plus difficiles à identifier ou qui peuvent être intuitivement catalogués comme ne faisant pas partie de l'EAS.

En plus d'adapter le matériel au contexte, il est également important de veiller à ce que les soldats de la paix discutent de ces documents entre eux ainsi qu'avec un facilitateur spécialiste du sujet. Lors d'un groupe de discussion avec des soldats de la paix déployés auprès de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), un soldat de la paix a expliqué que « tout le monde cliquait machinalement » sur les options de formation obligatoires et qu'il était

Encadré 4. Mise en contexte de la formation EAS : le Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix[55]

Le Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix (CCCPA) se charge de dispenser la formation préalable au déploiement des militaires et des policiers égyptiens qui sont déployés en missions de maintien de la paix. Il privilégie l'enseignement de l'EAS et les questions liées au genre et s'efforce de démontrer pourquoi ces questions sont importantes pour les forces armées et la police. Selon un formateur du CCCPA, « ce que nous essayons de faire, c'est d'entamer des conversations pour expliquer comment ces connaissances leur seront ensuite utiles et nous utilisons des cas où l'assimilation du genre leur permettra de mieux planifier leurs patrouilles [et] de répondre aux différents besoins de la population locale ». Il a ensuite expliqué que « c'est à ce moment-là que nous remarquons un véritable changement » et un « moment de prise de conscience » au point que les soldats ne considèrent plus la formation sur les questions de genre ainsi que celle sur l'exploitation et les atteintes sexuelles comme une tâche imposée par l'ONU.

Le CCCPA demande également aux participants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris durant la formation en faisant de brèves présentations sur l'EAS. On leur confie un scénario dans lequel ils doivent convaincre un collègue de leur régiment, qui refuse une formation EAS, en utilisant des arguments sur l'importance de cette formation. Cela permet aux apprenants de se confronter aux formes courantes de résistance aux formations EAS et à l'intégration des questions de genre dans le maintien de la paix. En relevant ces défis de manière réfléchie et articulée, les participants sont encouragés à analyser l'origine de cette résistance – que ce soit dans leur for intérieur, dans leurs institutions ou dans les milieux où ils opèrent – et à trouver des réponses argumentées fondées sur l'efficacité opérationnelle. Ce mode d'action invite les apprenants à changer de comportement car il permet de remettre en question leurs propres préjugés et les incite à s'engager davantage en faveur d'un maintien de la paix inclusif.

Le CCCPA accorde une grande importance à la pertinence culturelle dans ses formations EAS, car un apprentissage fait mouche et génère des changements d'attitude lorsque le contenu fait écho à des expériences vécues et aux valeurs des participants. À cet effet, le CCCPA veille à ce que les messages soient soigneusement adaptés aux milieux culturels et sociaux des participants. Cela s'obtient grâce à une analyse approfondie des antécédents des participants et au recours stratégique à des récits, à des exemples et à des valeurs empruntés à leur culture conformes aux principes de prévention de l'EAS et d'intégration des questions de genre.

54 Commentaires d'un militaire spécialiste de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (PSEA), le 16 mai 2025.

55 Entretien avec des représentants du CCCPA, février 2025.

important d'avoir le temps de discuter des documents proposés.[56] Les apprenants ont ajouté : « On clique plutôt sur des séances de conversation que sur un sujet de formation ».[57] Donner la priorité aux échanges lors des formations pourrait atténuer le « phénomène de lassitude ». Comme l'a expliqué un soldat de la paix, étant donné que les formations sur l'EAS et les questions de genre sont obligatoires, « les soldats n'apprécient pas de devoir obligatoirement étudier ces thèmes. Cela devient un peu ridicule, nous le prenons comme une tâche supplémentaire à exécuter et nous le faisons sans rechigner ».[58] D'autres soldats de la paix ont observé qu'il était important de discuter de ces sujets en petits groupes et avec son équipe.[59]

Les discussions peuvent aussi permettre une compréhension plus nuancée de l'EAS. La formation EAS a tendance à se concentrer sur les exemples les plus extrêmes au lieu d'aborder des cas de figure plus difficiles à identifier ou qui peuvent être intuitivement catalogués comme ne faisant pas partie de l'EAS.[60] Un spécialiste militaire qui a dispensé la formation a précisé que le fait que les soldats aient suivi des formations EAS ne les aide pas nécessairement à identifier des cas concrets.[61] Par exemple, dans le nouveau CPTM, les exemples d'EAS sont assez clairs, hormis le cas d'un spécialiste des affaires civiles qui se retrouve avec des soldats de la paix dans un bar employant des prostituées.[62] Un colonel qui prenait part à une formation au niveau national a expliqué que « souvent, les gens sont pudiques ou ne veulent pas poser ce genre de questions pour savoir s'il s'agit d'un cas d'EAS ou pas ».[63] Des formations qui s'articulent autour de discussions pourraient permettre d'aborder ces questions délicates.

L'ONU a reconnu le besoin de davantage mettre en pratique les formations liées au genre plutôt que de se contenter de la théorie. En 2023, le Bureau des affaires militaires des Nations Unies, en partenariat avec le Service intégré de formation (SIF), a publié le Manuel d'études de cas des Nations Unies sur le genre, la paix et la sécurité, une « formation pratique et concrète tenant compte des questions de genre et destinée aux opérations militaires ».[64] Ce manuel comprend sept

Encadré 5. Donner la priorité à la discussion : l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye

L'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye (EMP-ABB) au Mali dispense des formations au personnel militaire, policier et civil des États africains pour renforcer leurs compétences et les aider à mieux participer aux opérations de la paix.[65] Plutôt que de proposer une formation préliminaire ou un cours du CPTM, cet institut offre un enseignement supplémentaire et spécialisé sur toute une gamme de thématiques, notamment un cours de deux semaines sur les Femmes, paix et sécurité (FPS).

L'EMP-ABB encourage les discussions et les activités en petits groupes pour que des apprenants de différents horizons comprennent mieux des sujets liés aux questions de genre. Un spécialiste de la formation a souligné à quel point ces discussions étaient fondamentales, notamment sur le thème du genre, un sujet qui, selon lui, n'est pas maîtrisé par les étudiants lorsqu'ils se présentent au centre de formation. Engager un dialogue avec eux pour discuter de leur propre milieu culturel et de leurs points de vue avant de leur fournir des instructions sur des sujets liés aux questions de genre, crée un lieu sûr pour les apprenants qui peuvent ainsi revisiter leurs propres croyances et mieux comprendre ce qu'est le genre et son importance dans les opérations de maintien de la paix.[66]

56 Groupe de discussion avec des soldats de la paix de l'UNFICYP, le 23 mars 2024.

57 Idem.

58 Idem.

59 Idem. Groupe de discussion avec des soldats de la paix de l'UNFICYP, le 24 mars 2024.

60 Ce problème est aussi apparu au moment de répondre aux questions de l'enquête qui portaient sur les cas d'EAS plus évidents.

61 Entretien avec un militaire spécialiste de la formation, janvier 2025.

62 ONU. DPO / DAM, « Matériel de formation de base préalable au déploiement : Module 3, Leçon 3.3 ».

63 Entretien avec un formateur militaire, novembre 2024.

64 Bureau des affaires militaires de l'ONU et Service intégré de formation du Département des opérations de paix, "United Nations Case Study Handbook on Gender, Peace and Security for United Nations Infrantry Battalions in Peace Operations and Other Military Personnel," 2023, p. vi.

65 École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye, « Mission de l'École », disponible sur cette page : https://www.empbamako.org/mission-de-lecole/.

66 Entretien avec un spécialiste de la formation, avril 2025.

Encadré 6. Mise en pratique de la formation EAS : l'International Peace Support Training Centre

L'International Peace Support Training Centre (IPSTC) de Nairobi (Kenya) est chef de file en matière de formation en Afrique de l'Est. Il s'efforce de fournir des prestations de premier choix afin de proposer une expérience d'apprentissage plus immersive. Le cours portant sur l'EAS s'est enrichi d'études de cas analysées en petits groupes et de discussions en séances plénières. De nombreuses vidéos sur l'EAS y sont également présentées. L'un des formateurs de l'IPSTC a expliqué :

> « Dans ces études de cas régionales, on parle de soldats qui ont été renvoyés chez eux. On donne des exemples concrets qui touchent profondément les participants et leur permettent de comprendre la gravité du message. Il s'agit généralement d'exemples concrets qui nous entourent : d'individus qui ont été sanctionnés, de soldats renvoyés chez eux en raison de leurs agissements inacceptables ».

De plus, l'IPSTC dispose d'un village reconstitué très réaliste qui accueille des entraînements où les apprenants sont mis en situation et doivent faire des exercices selon un scénario bien particulier. Comme l'a précisé le formateur : « Il existe un scénario sur les violences sexuelles liées aux conflits et un autre sur la déontologie, la discipline, l'exploitation et les atteintes sexuelles (EAS) où nous essayons de tester la compréhension des participants qui suivent une formation préalable au déploiement et de voir comment ils mettent en pratique leurs connaissances ».[67]

études de cas axées sur des scénarios particuliers dans un pays fictif. Les participants doivent préciser les étapes à suivre pour chaque scénario, consulter les documents pertinents ou prévoir comment se coordonner avec les différents autres acteurs.

Du changement personnel au changement culturel

Même si la formation EAS est importante, elle devrait s'inscrire dans une stratégie plus ambitieuse visant à changer les cultures institutionnelles. Une étude récente prouve que les efforts, dont l'objectif est de modifier les comportements, les croyances et les connaissances à l'égard de la violence sexuelle, ne parviennent pas à bouleverser les comportements.[68] Ainsi, se concentrer davantage sur le changement culturel et moins sur le changement individuel au sein des institutions militaires et de maintien de la paix pourrait s'avérer plus efficace pour instaurer une culture de prévention de l'EAS.

Une façon d'initier un changement culturel est d'établir un environnement qui ne favorise ni ne permet des agissements sexuels répréhensibles.[69] Dans leurs travaux de recherche sur la persistance des agressions sexuelles au sein de l'armée américaine, Elisabeth Wood et Nathaniel Toppleberg s'interrogent sur les effets des processus de socialisation descendant et horizontal sur l'établissement de normes et le changement des pratiques.[70] Les processus descendants recouvrent des politiques autour de la prévention et tiennent compte du rôle des commandements ou des autorités pour faire respecter les normes et garantir l'obligation de rendre des comptes.[71] Les autorités sont les mieux placées pour donner le ton et influencer la culture d'une unité, notamment en matière de lutte contre le harcèlement sexuel.[72] La socialisation horizontale entre les membres de composantes armées et policières spécifiques est moins fréquente que la socialisation descendante dans les opérations de maintien de la paix. Ces modes de socialisation peuvent modifier les normes et les comportements, notamment la terminologie employée, les rituels de bizutage, les chants militaires, les hiérarchies établies et la dynamique autour des comportements

67 Entretien avec un expert en genre de l'IPSTC, juin 2024.

68 Roni Porat et al., "Preventing Sexual Violence: A Behavioral Problem Without a Behaviorally Informed Solution," *Psychological Studies in the Public Interest* 25, no. 1 (2024).

69 Stephen Moncrief, "Military Socialization, Disciplinary Culture, and Sexual Violence in UN Peacekeeping Operations," Journal of Peace Research 54, no. 5 (2017).

70 Wood and Toppleberg, "The Persistence of Sexual Assault within the US Military."

71 Idem, p. 627.

72 Sarah Smith, « Un leadership qui tient compte des questions de genre dans les opérations de la paix des Nations Unies ouvre-t-il vraiment la voie au changement ? » International Peace Institute, février 2022.

73 Jeffrey T. Checkel, "Socialization and Violence: Introduction and Framework," Journal of Peace Research 54, no. 5 (2017); Wood and Toppleberg, "The Persistence of Sexual Assault within the US Military."

violents.[73] Intervenir à la fois au niveau des cadres et des hommes du rang permet de décupler les efforts dans la lutte contre l'EAS.

Certains PCT/PCP s'efforcent d'adapter leur culture militaire face aux agissements sexuels répréhensibles. Le gouvernement canadien a instauré une « Stratégie d'évolution de la culture d'équipe » pour résoudre, en partie, les problèmes d'agissements sexuels répréhensibles généralisés au sein des forces armées canadiennes.[74] Cette stratégie intègre plusieurs types de formation différents, dont celle sur l'analyse comparative entre les sexes Plus (« ACS Plus ») et les comportements inappropriés. Concernant la formation sur les agissements sexuels répréhensibles destinée aux commandements ou aux autorités, la stratégie précise :

> Les cadres parviendront à mieux cerner les raisons des agissements sexuels répréhensibles ainsi que les circonstances et les contextes dans lesquels ils surviennent. Ils parviendront également à comprendre comment leur encadrement, individuel ou collectif, a une incidence sur la culture et les changements à apporter pour prévenir les abus sexuels et mieux y faire face. Ils planifieront des actions concrètes et élaboreront des stratégies qui s'inscrivent dans ce programme et mènent au changement.[75]

D'autres armées ont aussi misé sur le changement culturel. À titre d'exemple, un soldat de la paix a évoqué le processus « All Stop » (arrêt total) dans l'armée britannique, où chacun « interrompt toute activité en cours pour s'occuper des problématiques culturelles actuelles ».[76] Cependant, de tels processus visant à un changement culturel peuvent se heurter à une certaine résistance. Le même soldat de la paix a expliqué que certaines personnes accueillent avec grand intérêt ce processus en ayant des échanges constructifs, tandis que d'autres le vivent mal parce qu'elles ont l'impression que cela interrompt leur travail.

Le fait de se concentrer sur le changement individuel dans la formation EAS n'attire pas toujours les bonnes personnes dans le processus d'apprentissage. Bien que les missions de maintien de la paix offrent à tous les soldats de la paix la possibilité de se former davantage aux questions de genre, les données de l'enquête MOWIP révèlent que ce sont les femmes qui suivent le plus ces formations supplémentaires. Des spécialistes issus de deux centres de formation régionaux ont expliqué que les apprenants dans ce type de cours sont presque toujours des femmes. Un expert en formation sur le genre a ajouté : « Lorsque nous constatons que 90 % des apprenants sont des femmes, cela ne nous fait pas nécessairement plaisir. Car ce sont les hommes qui ont davantage besoin de ces formations, pas les femmes. »[77] Se concentrer sur le changement culturel dans les formations plutôt que sur l'évolution des comportements pourrait attirer un plus large public masculin. Ainsi, au lieu d'insister sur une politique du signalement systématique et obligatoire, la formation au maintien de la paix pourrait aussi inclure une « série de témoignages » qui permettrait de mieux prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles. Un véritable changement culturel pourrait se produire si les soldats de la paix considéraient qu'il en va de leur responsabilité de signaler les cas d'EAS et aussi de les prévenir activement.[78]

> Se concentrer moins sur le changement individuel et davantage sur le changement culturel au sein des institutions militaires et de maintien de la paix pourrait s'avérer plus efficace pour instaurer une culture de prévention de l'EAS.

Cela étant, il y a des avantages à organiser des formations EAS où seules des femmes sont présentes. Par exemple, le Centre international du Caire pour la Résolution des Conflits, le Maintien et la Consolidation de la Paix a mis en place des formations exclusivement destinées aux femmes, qui peuvent les aider à exprimer leurs craintes vis-à-vis des questions de genre lors du déploiement. Un spécialiste a expliqué que cette formation est

74 Government of Canada, "Together - Stronger: Diversity of Service - Unity of Purpose,' Defence Team Culture Evolution Strategy, National Defence," p. 1.

75 Idem, p. 40.

76 Groupe de discussion avec les soldats de la paix de l'UNFICYP, le 23 mars 2024.

77 Entretien avec un expert en genre au Centre de ressources sur le maintien de la paix, février 2025.

78 78 Discussions avec un spécialiste de la formation, le 15 mai 2025.

conçue différemment quand elle s'adresse aux femmes uniquement. La formation destinée aux hommes cherche essentiellement à les empêcher de commettre des actes sexuels répréhensibles. Pour autant, le formateur a également fait observer que lorsque les hommes et les femmes participent ensemble à la formation EAS, « cela donne lieu à des conversations plus sincères » et finit par créer un sentiment de communauté parmi les troupes masculines et féminines qui seront déployées ensemble sur une même affectation. L'EAS est ainsi mieux perçue par l'ensemble de l'unité et pas seulement par les individus séparément.

Promouvoir le devoir de responsabilité au sein du groupe donnera de bons résultats uniquement si ses membres se rendent compte que les normes et politiques dans ce domaine sont réellement appliquées. Les chefs de mission jouent donc un rôle crucial en montrant qu'ils prennent au sérieux les politiques en matière d'EAS. Les institutions de l'ONU et des pays contributeurs de troupes et de police de la région doivent aussi soutenir la mise en pratique des politiques relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.

Conclusion

Malgré les doutes émis sur l'efficacité de la formation, l'analyse des résultats de l'enquête MOWIP montre que le personnel qui a reçu une formation EAS préalable au déploiement était plus susceptible de savoir qu'il s'agissait d'un délit au niveau national, de percevoir la gravité de l'EAS et d'être disposé à le signaler. Même si les résultats de l'enquête ne dévoilent pas véritablement un changement de comportement, l'évolution des mentalités et du comportement pourraient légitimer la mise en place d'un ensemble commun de normes contre l'EAS.80 Les cas d'EAS pourraient également être moins fréquents si les soldats de la paix savaient que leurs collègues respectaient les mêmes normes de conduite, et qu'ils étaient tenus de signaler les cas d'EAS s'ils en étaient témoins.

Un autre point positif : les déploiements en opération de maintien de la paix de l'ONU augmentent la probabilité que le personnel en uniforme suive des formations liées au genre, notamment une formation sur l'exploitation et les atteintes sexuelles. Cela pourrait favoriser un changement au sein des institutions et susciter un rayonnement des normes en intégrant ces questions dans le cursus des forces de sécurité nationales et en familiarisant le personnel avec les concepts de sécurité et d'inclusion des femmes.

Cela étant, même si la formation EAS est obligatoire, une proportion importante de soldats de la paix a déclaré ne pas l'avoir suivie. Nous serions donc tentés de penser que la mise en oeuvre de la

Encadré 7. Comment l'encadrement peut montrer l'exemple. Le Brazilian Peace Operations Joint Training Center[79]

Le **Brazilian Peace Operations Joint Training Center** (CCCOPAB) a élaboré sa propre formation axée sur la prévention de l'EAS. Le cours était destiné aux membres des forces armées et de police brésiliennes désignés par leur unité pour suivre cette formation. Le cours utilisait du matériel du CPTM (et d'autres ressources) et durait deux semaines, le cours de la première semaine étant en ligne. Les étudiants devaient passer un examen à l'issue de cette première semaine. La deuxième semaine, la formation avait lieu en présentiel au Brésil.

Un expert de l'ONU impliqué dans la conception du cours a remarqué qu'il donnait de très bons résultats car de hauts responsables forts d'une expérience avérée du terrain animaient certaines séances. Ces intervenants partageaient leur expérience en fournissant des exemples concrets en matière de prévention de l'EAS. Parmi les intervenants figuraient un commandant de force en service et des chefs militaires issus de trois autres missions. Les présentations d'autorités militaires et de police ont donné une légitimité au message. En outre, selon un expert de l'ONU impliqué dans la conception de la formation, il était essentiel que le cours insiste sur le fait que la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles devait être prise en compte lors de la planification de la mission et perçue comme un risque pour l'ensemble de la mission.

79 Discussions avec un formateur EAS, avril et mai 2025.

formation obligatoire préalable au déploiement des soldats de la paix en uniforme laisse à désirer. Les normes contre l'exploitation et les atteintes sexuelles sont moins susceptibles d'être instaurées et de rayonner correctement si certains membres du personnel de l'ONU ne reçoivent jamais la formation en question. Bien que les PCT et PCP soient tenus de soumettre un rapport à l'ONU indiquant que leurs contingents ont bien suivi toutes ces formations, il n'est pas certain que cette obligation soit respectée. Il est peut-être nécessaire de surveiller de plus près que les troupes et forces de police suivent bien une formation EAS.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un groupe de réflexion international et indépendant à but non lucratif qui se consacre à la gestion des risques et au renforcement des capacités d'endurance et de rebond des collectivités humaines en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. Pour remplir sa vocation, l'IPI conjugue recherche sur les politiques, analyse stratégique, publication de travaux et organisation de réunions. Réunissant une équipe pluridisciplinaire venue de plus de 20 pays, l'IPI a des bureaux en face du siège des Nations Unies à New York.

IPI
INTERNATIONAL
PEACE
INSTITUTE

777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA
TEL +1-212-687-4300 **FAX** +1-212-983-8246

www.ipinst.org